

Envoi par courriel à tous les partis + à tous les candidat.e.s de circonscriptions de la région de Québec

Objet: Votre avis sur l'enjeu de la déscolarisation d'élèves HDAA

Candidats et candidates de [Circonscription],

Nous sommes un comité de la Ligue des droits et libertés - section de Québec et nous travaillons à faire reconnaître le droit à la scolarisation des élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA).

Au printemps 2021, le ministère de l'Éducation du Québec a publié un rapport dénombrant près de 1500 élèves des niveaux préscolaire, primaire et secondaire ayant vécu ou vivant un bris de service. Ce nombre ne présente toutefois que la pointe de l'iceberg d'une situation qui s'est aggravée dans les dernières années, entre autres parce qu'il ne tient pas compte des élèves scolarisé.e.s à temps partiel ou retiré.e.s de l'école pour une période plus ou moins longue. Pour votre information, nous avons préparé un court état des lieux, que vous trouverez sur la page du Comité pour le droit à la scolarisation: <http://liguedesdroitsqc.org/scolarisation/>

Nous vous écrivons aujourd'hui parce que nous souhaitons connaître **et rendre public** votre avis sur cet enjeu de société. Pour cette raison, nous vous adressons ces questions, tout comme nous le ferons avec les autres candidat.e.s de votre circonscription:

1. Que pensez-vous des conditions actuelles de scolarisation des enfants HDAA et plus particulièrement des enjeux de déscolarisation et de scolarisation à temps partiel?
2. Comment comptez-vous agir pour qu'il soit possible de suivre adéquatement l'évolution de ces enjeux au fil du temps?
3. Si vous la jugez problématique, quels moyens mettrez-vous en oeuvre pour améliorer la situation?
4. Comme élu.e, comment pourrez-vous contribuer à améliorer la situation? Comment soutiendrez-vous les parents dont les enfants vivent un enjeu de déscolarisation et les organismes qui travaillent à défendre le droit à la scolarisation?

Dans le cadre de cette élection, le Comité pour le droit à la scolarisation revendique:

- Qu'un état de situation de l'enjeu soit produit afin d'avoir une vision juste de l'ampleur de la problématique et d'en suivre l'évolution, et que celui-ci inclue la compilation et la publication des données touchant la déscolarisation et la scolarisation à temps partiel.
- Qu'une réflexion soit initiée afin de dégager des pistes d'action structurantes, et que cette réflexion implique les différentes parties prenantes (enseignant.es, gestionnaires, parents, organismes, responsables du transport scolaire, etc).
- Qu'un plan d'action soit élaboré et mis en oeuvre rapidement afin d'améliorer significativement la situation dès les prochaines années.

Pour suivre les communications du Comité pour le droit à la scolarisation, vous pouvez vous abonner à la page Facebook suivante: <https://www.facebook.com/droit.scolarisation> . **D'ailleurs, si l'enjeu vous tient à coeur, un partage des vignettes de sensibilisation qui seront publiées le mercredi 7 septembre serait grandement apprécié.**

Salutations,

Laurence Simard-Gagnon

Comité pour le droit à la scolarisation - Ligue des droits et libertés - Section de Québec